

Atelier DOMUS LAB / Sobriété foncière, situations architecturales

Année	5	Heures CM	26	Caractère	option	Code	M91ATC-AP2
Semestre	9	Heures TD	65	Compensable	non	Mode	Atelier
E.C.T.S.	12	Coefficient	10	Session de rattrapage	non		

Responsable : Mme Bagard

Objectifs pédagogiques

« VIEILLIR CHEZ SOI » - architecture domestique et vieillissement

Atelier de projet in situ intégré à Domus Lab, groupe d'enseignants-praticiens et de chercheurs des ENSA Nancy et Strasbourg travaillant sur les enjeux contemporains du logement.

Enseignante : Nadège Bagard

Problématique :

La population occidentale vieillit, sous les effets conjugués de l'allongement de la durée de vie et de la baisse de la natalité. Dans ce contexte démographique, vieillir chez soi est non seulement un vœu fort mais aussi un enjeu de société à la croisée de l'aménagement du territoire, des politiques sociales et de l'apparition d'un marché économique en pleine expansion.

Sociologie, gérontologie, ingénierie et technologie de l'habitat et de la personne, ... de nombreux champs disciplinaires et domaines d'activités étudient, évaluent et surtout orientent les politiques publiques d'adaptation de la société au vieillissement (loi ASV, 2015). Par son approche transdisciplinaire, l'atelier de projet propose de traduire ces questions à travers les outils spécifiques de l'architecture.

Comment définir cet habitat ? Est-il possible d'en catégoriser différentes acceptations ?

Est-il vraiment spécifique, par rapport à ce qui relève du fondement commun de l'architecture domestique, ancrée dans les habitus et les organisations sociales ?

Quelles formes urbaines et programmatiques cet habitat induit-il ? Comment envisager son évolutivité, sa pérennité ou sa réversibilité dans la fabrique urbaine ?

Ce type d'opération est-il une opportunité pour la revitalisation des villages et des villes ?

Ces questions seront explorées et testées par le projet architectural, utilisé comme moyen de recherche et de réflexion libre entre les étudiants, les chercheurs et le monde professionnel.

La thématique 'habiter et vieillir' s'inscrit dans un partenariat avec le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle, en charge des politiques publiques de l'autonomie et de l'habitat.

Depuis 2018, l'atelier a traité de programmes et de contextes différents : résidence accompagnée en milieu rural (Piennes), co-résidence et habitat participatif (friche artisanale en reconversion à Neuves-Maisons), reconfiguration de l'habitat social collectif des 30 glorieuses (Essey-lès-Nancy), reconversion de maisons lorraines typiques de villages rues (Colombey-les-Belles, 2021).

En 2022, l'atelier sera consacré au devenir de l'habitat ouvrier au prisme du vieillissement.

Le terrain de projet se situera sur le territoire de la communauté de communes d'Orne Lorraine Confluences, sur des cités ouvrières caractéristiques du bassin minier lorrain (Joëuf et/ou Homécourt, communes concernées par le plan 'Petites villes de demain'). La phase préparatoire de l'atelier comprend des entretiens avec les acteurs de terrain et des habitants et des relevés in situ. Les études réalisées par le CAUE sur ce patrimoine du quotidien sont les bases de la réflexion.

La méthodologie de l'atelier associe enquête sociologique, diagnostic technique, analyse constructive. Les cours intégrés abordent les exemples historiques et contemporains des questions que la vieillesse pose à la notion d'habiter.

[Entretien](#)

[Vidéo de présentation](#)

Contenu

SEQUENCE 1 - IMMERSION

- prise de connaissance et analyse de la problématique, du contexte, des acteurs, des enjeux.

Rencontres et entretiens avec les acteurs de terrain et des habitants âgés.

- Focus sur les problématiques spécifiques à l'habitat et au vieillissement

- diagnostic et analyse architecturale des bâtiments

- analyse de corpus référence

SEQUENCE 2 - PROJET & DISPOSITIFS

Recherche par le projet architectural des dispositifs, organisations et usages identifiés durant la Séquence 1.

TEMPS FORTS

- Visites d'opérations
- Sensibilisation aux questions ergonomiques avec l'ONPA et la 'combinaison de vieillissement'
- Echanges croisés avec l'atelier de M2.1 travaillant sur le même sujet, ENSA Strasbourg (sous réserve)
- Restitution à l'issue du jury auprès des acteurs de terrain et des habitants

Mode d'évaluation

L'évaluation porte sur les différentes séquences de l'atelier :

- SEQUENCE 1 : travail en groupe. Analyse sur un des thèmes proposés par l'équipe enseignante. Restitution écrite (dossier) + présentation orale.
- SEQUENCE 2 : travail individuel. projet architectural. Cohérence et pertinence vis-à-vis des problématiques formulées

Travaux requis

SEQUENCE 1 : IMMERSION (4 semaines)

- lecture d'ouvrages et articles de référence.
- entretiens sociologiques
- analyse de corpus
- diagnostic et analyse architecturale des bâtiments existants

SEQUENCE 2 : PROJET & DISPOSITIFS (8 semaines)

- proposition architecturale, s'appuyant sur des documents graphiques et volumétriques variés (plans, croquis, schémas, images, maquettes, ...)
 - mis en relation à différentes échelles
 - synthèse écrite (1 page) et orale de la proposition
-

